Schéma de **Co**hérence **T**erritoriale des Communautés de l'**A**mboisie, du **B**lérois et du **C**astelrenaudais

- Indre et Loire -

Annexe 10

Extrait du SRCE Centre-Val de Loire 2014

Zoom sur le bassin de vie d'Amboise

CODRA

Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Amboise

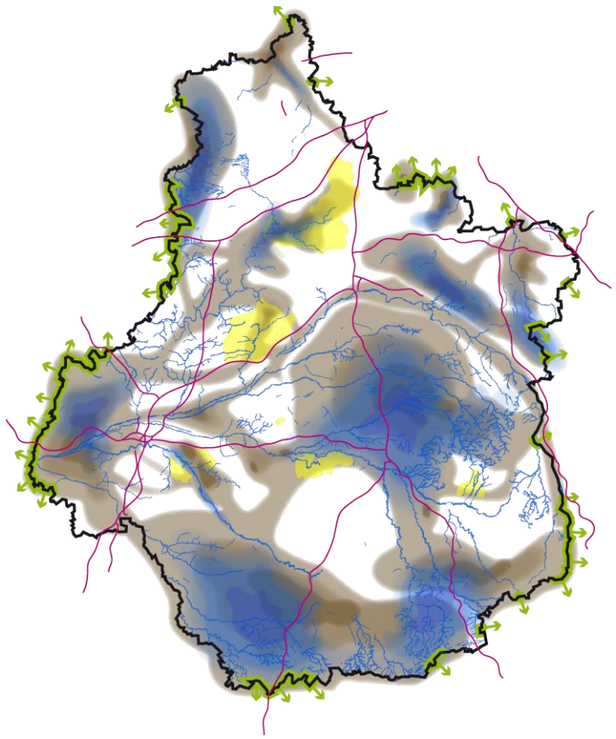

Décembre 2014

Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Amboise

Étude réalisée par :

Biotope – Agence Centre Bourgogne
125-127 rue du Faubourg Bannier
45000 ORLÉANS

Chiffres-clefs (2013) – sous-trames terrestres et humides

Surface du bassin de vie	117 082 ha
Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité	13 688 ha (sans double-compte)
Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité	12%
Linéaire total de corridors écologiques	174 km

Nota. : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

Chiffres-clefs (2013) – sous-trame des cours d'eau

Linéaire total de cours d'eau classés « liste 1 »	328 km
Linéaire total de cours d'eau classés « liste 2 »	193 km
Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches	-

Nota. : un même cours d'eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d'eau concerné.

Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l'échelle du territoire

Le paysage écologique du bassin de vie d'Amboise est dominé par les gâtines, vastes plateaux ponctués de boisements, et aux petites vallées encaissées souvent forestières.

Le sud du territoire apparaît plus diversifié, structuré par le vaste ensemble forestier d'Amboise et, du nord au sud, les vallées de la Loire, du Cher puis de l'Indre.

Le bassin de vie d'Amboise est concerné par deux réservoirs de biodiversité de la sous-trame des espaces cultivés à son extrémité sud.

Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

Nota.: les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d'habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)	▪ Encourager le maintien / la restauration des mosaïques de milieux humides associées aux vallées ; ▪ Encourager le maintien / la restauration des zones humides associées aux boisements sur le plateau de Pontlevoy (Bois de Sudais notamment) ;
Sous-trame des milieux prairiaux	▪ Encourager le maintien / la restauration des secteurs prairiaux associés aux vallées.
Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides	▪ Encourager le maintien / la restauration des landes et milieux associés du Bois de Sudais.
Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires	▪ Encourager le maintien voire la restauration des milieux calcicoles associés aux boisements du sud du territoire, et le réseau local qu'ils constituent *via* les lisières.

Complément quant à la sous-trame des zones humides :

Il existe des enjeux de continuité écologique selon un axe Nord-Sud. Certains cours d'eau constituent des corridors pour les sous-trames terrestres (en particulier en vallée de la Brenne). Ces enjeux n'apparaissent pas au niveau régional mais pourront être identifiés dans les déclinaisons locales sous réserve de données complémentaires.

Complément quant à la sous-trame des landes acides :

Il existe des secteurs intéressants non pris en compte dans le SRCE car souvent méconnus. Un approfondissement de la connaissance serait nécessaire (forêt de Beaumont, forêts de ravin de la vallée de la Brenne…).

Autres enjeux présents

❖ ***Autres sous-trames***

Comme sur l'ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d'eau constituent localement d'importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement du territoire.

Au sein des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des espaces cultivés situés au sud du territoire, le maintien des milieux ouverts, une vigilance sur les aménagements fragmentants, la diversification des couverts végétaux et l'attention des agriculteurs au moment des nidifications sont à encourager. Une réflexion complémentaire sur le maintien ou la restauration d'éléments de diversification du paysage écologique au sein des cultures serait également à mener (bords intérieurs de chemins, haies champêtres, gestion des abords des coteaux, des bosquets, des fossés et fonds humides, des mouillères…).

Signalons comme enjeu supplémentaire particulier à ce territoire la mosaïque dynamique de milieux au sein des vallées alluviales, notamment le val ligérien.

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) des cours d'eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l'eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

❖ ***Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres***

Un travail de superposition du réseau écologique avec le réseau des infrastructures terrestres a été réalisé dans le cadre de ce SRCE. Nous retenons ici les intersections recensées avec les infrastructures réputées les plus fragmentantes (niveau 1). Une analyse plus précise de ces intersections est nécessaire pour évaluer l'effet sur le déplacement des espèces et envisager des mesures adéquates.

Infrastructure	*Sous-trame*	*Commune (département)*	*Commentaire éventuel*
A10	Milieux boisés	AUZOUER-EN-TOURAINE (37)	Problématique commune avec la LGV
A85	Milieux boisés	ATHEE-SUR-CHER (37)	Secteur présentant déjà une opportunité (ouvrage existant)
LGV Atlantique	Milieux boisés	AUZOUER-EN-TOURAINE (37)	Problématique commune avec l'A10

Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification ou la gestion du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques ou plus globalement de la biodiversité sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays Loire – Touraine ;
- Schéma de Cohérence Territoriale ABC (Amboise – Bléré – Château-Renault, dans le cadre duquel un inventaire des zones humides est envisagé) ;
- Mesures Agri-Environnementales territorialisées en Champeigne ;
- …

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d'intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :

- ZSC FR2400559 BOIS DE SUDAIS ;
- ZSC FR2400565 VALLEE DE LA LOIRE DE MOSNES A TAVERS (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- SIC FR2400548 LA LOIRE DE CANDES SAINT MARTIN A MOSNES (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;

Au titre de la directive « Oiseaux » :

- FR2410001 VALLEE DE LA LOIRE DU LOIR-ET-CHER (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2410012 VALLEE DE LOIRE D'INDRE ET LOIRE (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2410022 CHAMPEIGNE (Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire).

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d'eau suivant(e)s :

- L'Indrois ;
- La Loire d'Indre-et-Loire (« Loire 37 ») ;
- L'Amasse ;
- La Choisille ;
- L'Indre médiane d'Indre-et-Loire (« Indre médiane 37 ») ;
- La Brenne ;
- Le Beuvron Cosson ;
- L'Escotais / le Long / la Dême ;
- Le Loir médian de Loir-et-Cher (« Loir médian 41 ») ;
- La Cisse.

Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 13/09/2013

Présentation de l’atlas

Cet atlas comporte 6 cartes à l’échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l’élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires ;
- Sous-trame des espaces cultivés.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d’habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n’étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d’interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L’échelle de précision des informations est le 1/100 000^{e} ; l'échelle de représentation cartographique est le 1/300 000^{e}.

Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d’intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien signifier qu’il s’agit de fuseaux de déplacement imprécis qu’il conviendra d’affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l’identification d’axes de corridors n’a pas été possible à l’échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d’urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l’élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

Concernant la sous-trame des cours d’eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d’eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d'eau inscrits au SRCE. Les autres cours d'eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d’un indice cumulant les données suivantes :

- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d'éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m :
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n'a été identifié sur ce bassin de vie.

Concernant la sous-trame des espaces cultivés, seuls des réservoirs de biodiversité ont été identifiés dans le cadre du SRCE. Ces espaces correspondent à des zones de présence avérée de l’avifaune remarquable des plaines cultivées régionales (Outarde canepetière et busards notamment).

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME DES MILIEUX BOISÉS - BASSIN DE VIE : AMBOISE

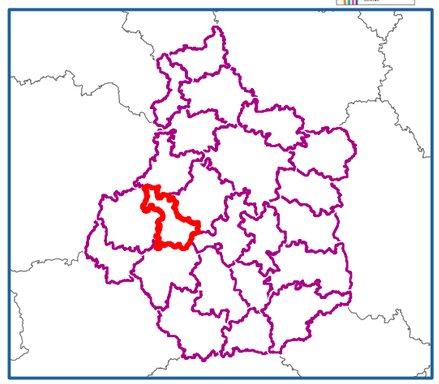

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours d'eau

Sous-trame des milieux boisés

Réservoirs de biodiversité

Zones de corridors diffus à préciser localement

Corridors écologiques potentiels à préserver

Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

Eléments reconnectants

Niveau 1 Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

Difficilement franchissables

Moyennement franchissables

Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)

Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME PRIORITAIRE DES PELOUSES ET LISIÈRES SÈCHES SUR SOLS CALCAIRES - BASSIN DE VIE : AMBOISE

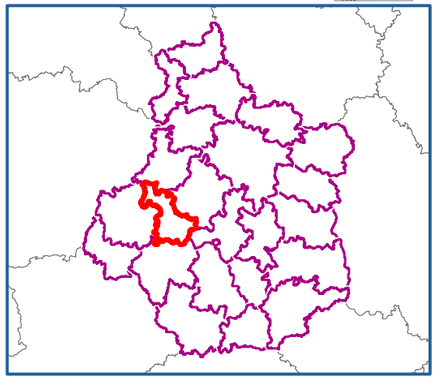

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours d'eau

Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires

Réservoirs de biodiversité

Zones de corridors diffus à préciser localement

Corridors écologiques potentiels à préserver

Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état

Corridors interrégionaux

Eléments reconnectants

Niveau 1

Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

Difficilement franchissables

Moyennement franchissables

Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)

Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME PRIORITAIRE DES PELOUSES ET LANDES SÈCHES À HUMIDES SUR SOLS ACIDES - BASSIN DE VIE : AMBOISE

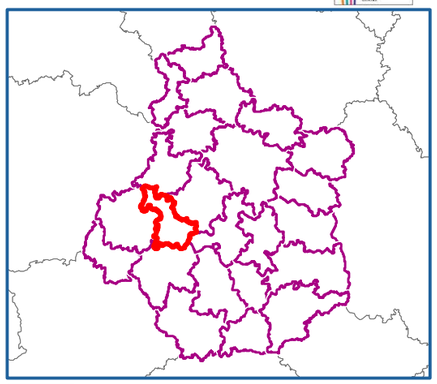

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours d'eau

Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides

Réservoirs de biodiversité

Zones de corridors diffus à préciser localement

Corridors écologiques potentiels à préserver

Eléments reconnectants

Niveau 1 Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

Moyennement franchissables

Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAMES PRIORITAIRES DES MILIEUX HUMIDES, DES COURS D'EAU ET DES MILIEUX PRAIRIAUX - BASSIN DE VIE : AMBOISE

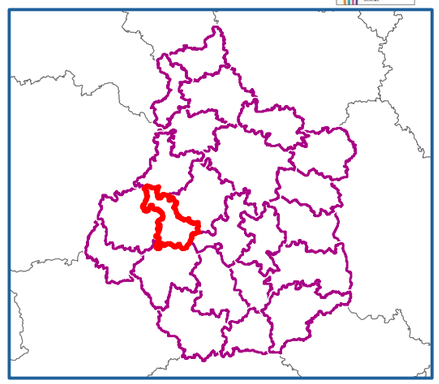

Bassins de vie
Villes principales
Départements
Autres cours d'eau

Sous-trame des cours d'eau

- Cours d'eau classés Liste 1
- Cours d'eau classés Liste 2
- Tronçons complémentaires

Sous-trame des milieux humides

- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Corridors interrégionaux

Sous-trame des milieux prairiaux

- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Corridors interrégionaux

Eléments reconnectants

- Niveau 1
- Niveau 2

Intersections avec les infrastructures terrestres

- Difficilement franchissables
- Moyennement franchissables
- Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
- Eléments fragmentants majeurs

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME PRIORITAIRE DES BOCAGES ET AUTRES STRUCTURES LIGNEUSES LINÉAIRES - BASSIN DE VIE : AMBOISE

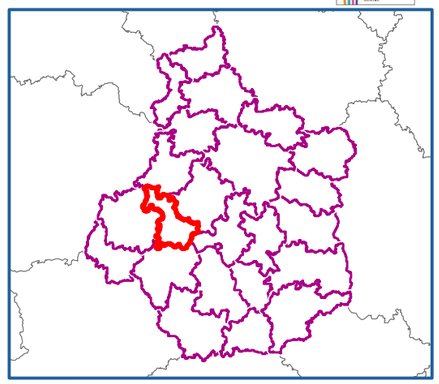

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Eléments fragmentants

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours

Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires

Fonctionnalité

- Elevée
- Moyenne
- Faible

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013

Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) du Centre

SOUS-TRAME DES ESPACES CULTIVÉS - BASSIN DE VIE : AMBOISE

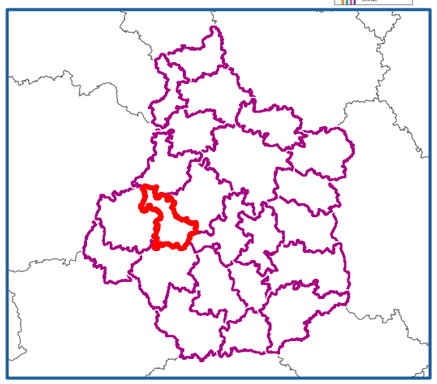

Bassins de vie

Départements

Villes principales

Eléments fragmentants

Cours d'eau inscrits au SRCE

Autres cours d'eau

Sous-trame des espaces cultivés

Réservoirs de biodiversité

N

0 6,5 13 km

Echelle : 1/300 000 en impression A3

Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

Réalisation : Biotope
Octobre 2013